



Dépôt des demandes *	Réunion du CCU	Réunion du Conseil
4 janvier	16 janvier	3 février
30 janvier	13 février	3 mars
27 février	13 mars	7 avril
27 mars	10 avril	5 mai
24 avril	8 mai	2 juin
29 mai	12 juin	7 juillet
26 juin	10 juillet	4 août
31 juillet	14 août	1 septembre
28 août	11 septembre	4 octobre
2 octobre	16 octobre	1 novembre
30 octobre	13 novembre	6 décembre
27 novembre	11 décembre	Janvier 2024

\* À noter que le service de l'urbanisme et de l'environnement doit recevoir une demande complète et conforme à la date indiquée pour le dépôt des demandes afin que nous puissions présenter votre projet à la prochaine réunion du CCU. Si la demande n'est pas complète, elle sera présentée à la réunion du CCU subséquente. Le service de l'urbanisme s'engage à informer le requérant de la documentation manquante pour la présentation de son projet si la demande a été transmise dans un délai de 5 jours ouvrables précédents la date limite de dépôt des demandes.

